



Doc. 13441
01 avril 2014

La protection des mineurs contre les dérives sectaires

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, remplacer le mot «mineurs» par le mot «enfants».

1. 2014 - Deuxième partie de session

